

Les ostensions septennales en Limousin Un évènement culturel et culturel

Un évènement culturel : l'origine des Ostensions

En 994 le Limousin est frappé par une épidémie, le mal des ardents, maladie provoquée par l'ergot du seigle, céréale utilisée pour pétrir le pain. Les malades accourent dans les églises, on y porte ceux qui ne peuvent plus marcher. À l'initiative des évêques de l'Aquitaine, les reliques des saints sont exposées à la vénération des fidèles. Bientôt, des guérisons se manifestent. Le mal est repoussé, la paix est retrouvée, et tous sont remplis d'une immense joie. **C'est le miracle des Ardents.**

Par la suite, les saints seront souvent invoqués par le peuple limousin, en cas d'épidémie, de guerre ou de catastrophe. Leurs reliques sont alors "montrées" aux fidèles : "ostendere" pour Ostensions.

Depuis le XVI^e siècle, les Ostensions sont organisées tous les sept ans.

Un évènement culturel : la reconnaissance par l'UNESCO.

Les Ostensions ont été reconnues par l'UNESCO en décembre 2013 et inscrites au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.



Aujourd'hui.

Les 72^{èmes} Ostensions septennales ont débuté à Limoges le dimanche 21 février 2016 par une messe solennelle en l'église Saint Michel des Lions. La châsse contenant le reliquaire, avec les reliques de Saint Martial, 1^{er} évêque de Limoges, est alors exposée à la vénération des fidèles et elle le reste pendant toute la durée des Ostensions

Ces Ostensions sont donc particulières au diocèse de Limoges. Elles se déroulent, traditionnellement, dans une vingtaine de communes du Limousin. Des messes solennelles, des processions sont organisées et suivies par de nombreux fidèles dans les églises et les rues pavoisées. Plusieurs saints régionaux des premiers âges chrétiens sont alors honorés, Saint Martial, Saint Aurélien, deuxième évêque de Limoges et patron de la corporation des bouchers, Saint Loup, évêque de Limoges au VII^{ème} siècle, Sainte Valérie, Saint Eloi qui vécut dans deux communes proches de Limoges et de nombreux autres saints plus ou moins connus.

Les châsses et les reliquaires contenant les reliques des saints sont des œuvres d'art réalisées par des limousins experts dans l'art de l'émail et de l'orfèvrerie. Les Ostensions, manifestations évangéliques et chrétiennes ont un sens religieux profond pour les Limousins. Ce ne sont pas de simples

manifestations folkloriques : il suffit, pour s'en convaincre, de voir le soutien apporté par une grande partie de la population des villes et villages où elles se perpétuent.



Les ostensions limousines sont portées par treize confréries, souvent très anciennes, parmi lesquelles la Grande confrérie de saint Martial créée en 1356, celles de saint Loup (1153) et saint Aurélien (1315) à Limoges, celles de saint Léonard à Saint-Léonard-de-Noblat (XIe siècle) ou saint Israël et Saint-Théobald au Dorat (1495).



La reconnaissance de la relique de saint Martial, son crâne, aura lieu au cours d'une cérémonie solennelle le 2 avril 2016.

Le lendemain, après la grand-messe diocésaine à la cathédrale, la procession des Ostensions aura lieu à travers les rues de Limoges. Toutes les communes ostensionnaires du limousin seront invitées à défiler avec les reliques de leur saint patron.

Durant la période ostensionnaire, différents concerts, conférences ou expositions sont organisées : Dans ce cadre, le Quatuor de Lourdes a donné un concert magnifique à l'église Saint Michel



Le 2 juillet 2016 : clôture des Ostensions de Limoges et le 13 novembre clôture des Ostensions limousines